

Théâtre Bienne Soleure
Rue des Maréchaux 1
2500 Bienne 3
T 032 328 89 69
F 032 328 89 67
info@theater-biel.ch
www.theater-biel.ch

Orchestre Symphonique Bienne
Rue des Maréchaux 1
2500 Bienne 3
T 032 328 89 79
F 032 328 89 67
info@sob-osb.ch
www.sob-osb.ch

Bienne, 24 juin 2010

Théâtre Bienne Soleure / Orchestre Symphonique Bienne
Prise de position commune relative au rapport Häring.

Communiqué de presse

Approbation de la fusion du théâtre et de l'orchestre Refus des propositions d'économie mettant en péril l'existence des institutions

Le conseil de fondation ainsi que la direction artistique et administrative du Théâtre Bienne Soleure et le conseil de fondation ainsi que la direction artistique et administrative de l'Orchestre Symphonique Bienne ont pris connaissance et ont minutieusement discuté le rapport « Projekt SOB-NSBT » du chef de projet Cyrill Häring, rendu public le 17 juin.

Le théâtre et l'orchestre se réjouissent de l'appréciation relative à la fusion des deux institutions incluse dans le rapport. Le théâtre et l'orchestre approuvent le fait de poursuivre les discussions en vue d'une possible fusion pour la période de subventionnement 2012-2015.

Les deux institutions sont reconnaissantes du fait que le « scénario A » du rapport mette clairement en avant la situation réelle du théâtre et de l'orchestre. Le rapport confirme officiellement, et pour la première fois, que sans subventions supplémentaires la survie autant du théâtre que de l'orchestre serait mise en danger. Avec ou sans fusion, un apport financier supplémentaire est nécessaire afin de garantir la survie des institutions. Dès lors, il est clair que les deux institutions sont actuellement sous-financées et ne peuvent pas remplir le mandat de prestations désiré par les donateurs de subventions avec les moyens mis à disposition actuellement. Les montants supplémentaires estimés dans le rapport devront être définis plus précisément dans la phase 2 du projet.

Le « scénario B » esquissé dans le rapport, qui prévoit, à un niveau de subventionnement égal à aujourd'hui, une réduction des prestations et le licenciement de 10-20% du personnel auprès des deux institutions, n'est pas acceptable pour les deux institutions. La ville de Bienne se doit de bien réfléchir si elle veut porter la responsabilité de la coupe à blanc artistique que provoquerait la réalisation du « scénario B ». Pour le théâtre et l'orchestre il n'est pas compréhensible qu'après une saison à grand succès, la ville de Bienne, compétente en la

matière, favorise un modèle dont les conséquences impliquent une coupe importante des prestations artistiques.

Les responsables artistiques du théâtre et de l'orchestre ne peuvent pas être en accord avec un projet qui prévoit de réduire les prestations du théâtre municipal - le plus petit de Suisse - à quatre productions de théâtre lyrique par année ou de réduire les prestations de l'orchestre à quatre concerts par année.

De plus, les responsables administratifs tiennent clairement à rappeler que sans l'apport financier supplémentaire les prestations du théâtre et de l'orchestre ne pourront pas être garanties jusqu'à la possible fusion dans deux ans

Le Théâtre Bienne Soleure et l'Orchestre Symphonique Bienne sollicitent donc instamment la ville de Bienne de revoir sa position et de réfléchir aux conditions cadres nécessaires pour réaliser l'offre artistique élevée attendue par les donateurs de subvention.

Les Conseils de fondation et les directions du Théâtre Bienne Soleure et de l'Orchestre Symphonique Bienne

Pour d'autres renseignements:

Orchestre Symphonique Bienne
Marc Lüdi
Marketing & relations publiques
Tel. direct: 032 328 89 75
Mobile: 079 252 32 87
marc.luedi@sob-osb.ch

Théâtre Bienne Soleure
Beat Glur
Responsable pour les médias
Mobile: 079 333 65 10
presse@theater-biel.ch